

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que le Conseil municipal de la municipalité de Kamouraska statuera lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 5 mai 2025, à 20h**, à la salle communautaire située au 67, avenue Morel, Kamouraska, sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet:

- Une demande de dérogation mineure est requise afin de permettre le morcellement d'un nouveau terrain en baissant la largeur du lot sur la rue à 6,17 mètres au lieu de 15 mètres qui est la largeur minimale prescrite pour un lot desservi par le *Règlement de lotissement 1991-03*.

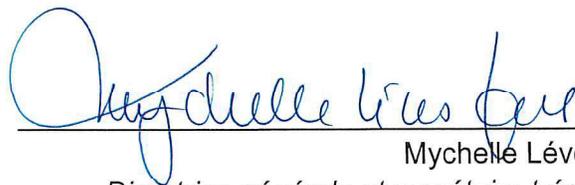
Identification du site concerné :

- Propriété connue comme étant le lot 5 830 596, situé au 0, route de Kamouraska.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra avant la séance ordinaire du conseil municipal, le même jour à **19h30**.

DONNÉ À KAMOURASKA

CE 16^{ÈME} JOUR D'AVRIL 2025



Mychelle Lévesque

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, Mychelle Lussier, atteste avoir affiché publiquement
le 16 avril 2025 aux deux endroits déterminés par
le conseil.

En foi de quoi, je signe publiquement le :

16 avril 2025

Mychelle Lussier, Dir. gén. r.
gouv. Qué.